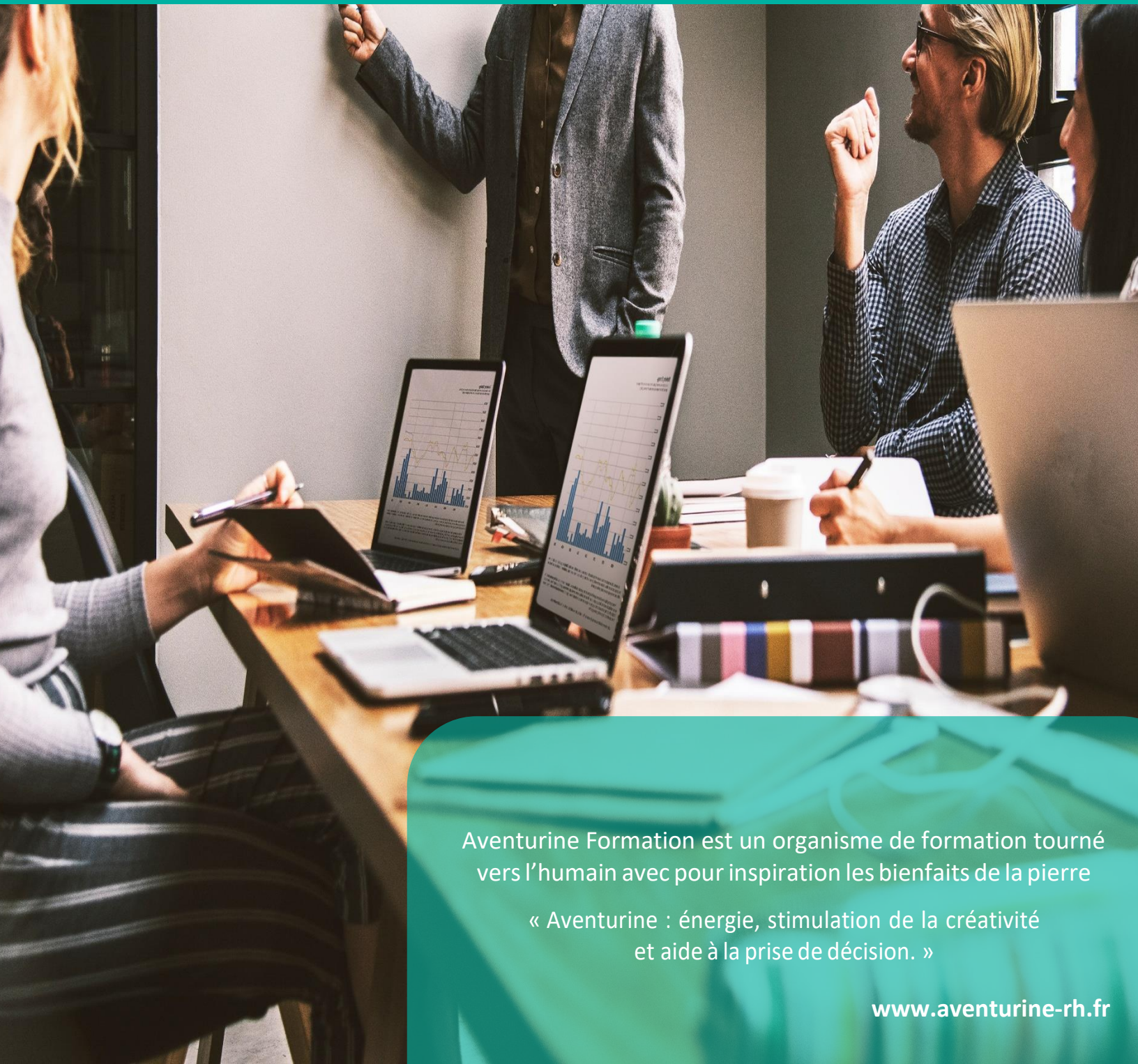




**AVENTURINE
FORMATION**

Révélateur de pépites

BILAN DE COMPÉTENCES



Aventurine Formation est un organisme de formation tourné vers l'humain avec pour inspiration les bienfaits de la pierre

« Aventurine : énergie, stimulation de la créativité et aide à la prise de décision. »

www.aventurine-rh.fr

Déroulé et objectifs

COMMENT ?

ÉTAPE 1 : Phase préliminaire

- ✓ Définir et analyser la nature de vos besoins
- ✓ Vous informer sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques de mise en œuvre.

ÉTAPE 2 : Phase d'investigation

- ✓ Analyser les motivations et intérêts professionnels
- ✓ Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle

ÉTAPE 3 : Phase de conclusion

- ✓ Analyse des résultats détaillés de la phase d'investigation
- ✓ Recensement des points de blocage et d'appui pour la réalisation du projet professionnel
- ✓ Mise en place du plan d'action du projet

SUIVI POST BILAN :

- ✓ Rendez-vous fixé 6 mois après le début du projet pour faire un point sur la réalisation du plan d'action

OBJECTIFS

Mieux se connaître et identifier au mieux ses possibilités.

Mieux cerner ses aspirations professionnelles.

Mieux gérer sa carrière en identifiant des perspectives d'évolution claires et ainsi rester motivé.

Mieux cibler les formations correspondant à ses aspirations.

LES OUTILS

- ✓ Tests de personnalité : Test BF5 ou DISC
- ✓ Test de motivation : MOTIVATION+
- ✓ Test Métier : VOCATION
- ✓ Questionnaire d'autoévaluation : valeurs, besoins, envies et croyances

MODALITÉS ÉVALUATION

- ✓ Reprise de confiance en soi
- ✓ Réalisation d'un ou plusieurs projets réalistes
- ✓ Meilleure connaissance de soi
- ✓ Validation de 2 ou 3 projets avec au minimum 1 enquête terrain par métier

DURÉE

- ✓ 24h + 3h (1h30 entretien préalable + 1h30 entretien de suivi à 6 mois)
- ✓ De 1 à 3 mois en fonction des disponibilités du bénéficiaire, à raison d'une séance par semaine ou tous les 15 jours



Le saviez-vous ?

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par les articles R. 900-1 à R. 900-7 du code du travail, qui permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ou une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Il est mis en œuvre par des professionnels qualifiés qui sont tenus de respecter diverses obligations.



Déroulé et objectifs

COÛT DE L'INVESTISSEMENT

1600€ TTC
Soit 66,66€ TTC par heure de formation

FINANCEMENT

CPF

Le CPF s'utilise à l'initiative du salarié. Pour la création du compte CPF, il faut se rendre sur le site www.moncompteformation-gouv.fr

PAR L'EMPLOYEUR

Dans le cadre du plan de développement des compétences, à l'initiative de l'employeur ou du salarié. Financement par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.

AUTOFINANCEMENT

Facilités de paiement (règlement en plusieurs échéances). Déduction d'impôts (www.impot.gouv.fr) : sont déductibles les frais de stage de formation professionnelle lorsque vous les supportez au cours de votre activité.

INDÉPENDANT ET NON SALARIÉS

Commerçant ou travailleur indépendant : AGEFICE Artisan : FAFSEA Exploitant de la pêche et des cultures marines : OCAPAT Médecin libéral : FAF-PM Profession libéral : FIF PL Exploitant agricole : VIVEA

Informations pratiques

Lieu : 17 Rue Georges Eucharis, Imm DILLON 3000, 97200 FORT DE FRANCE
Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toutes questions, nous contacter : mail : hello@aventurine-rh.fr / tél : 09 86 87 18 94

Vos interlocuteurs



LUDOVIC ATANGANA NG'ESSOMBA

Coach certifié disposant d'une quinzaine d'années d'expérience en tant que manager de cadres dans la grande distribution et le retail au sein de groupes internationaux, son vécu managérial, sa connaissance terrain et du marché local lui permettent de comprendre votre questionnement et vos problématiques. Ludovic est également formateur en PROCESSCOMMUNICATION et sur les thèmes du management

ludovic.ang@aventurine-rh.fr
06 96 24 76 64

CELIA PIZZINI

Certifiée DISC et PROCESSCOMMUNICATION, Célia dispose d'une expérience de près de 15 ans au sein de cabinets de recrutement internationaux en France Métropolitaine et aux Antilles, son expertise est un atout pour vous accompagner dans votre reconversion, vos souhaits d'évolution professionnelle et/ou de création d'entreprise

celia.pizzini@aventurine-rh.fr
06 65 39 69 54



Lieu : 17 Rue Georges Eucharis, Imm DILLON 3000, 97200 FORT DE FRANCE
Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toutes questions, nous contacter : mail : hello@aventurine-rh.fr / tél : 09 86 87 18 94



Célia PIZZINI
0696 75 99 69

Pour vous proposer un aménagement adapté à nos formations vous avez la possibilité de prendre contact à notre référent Handicap